



ETUDIER AUX USA

Bachelor's degree

Post-Bac

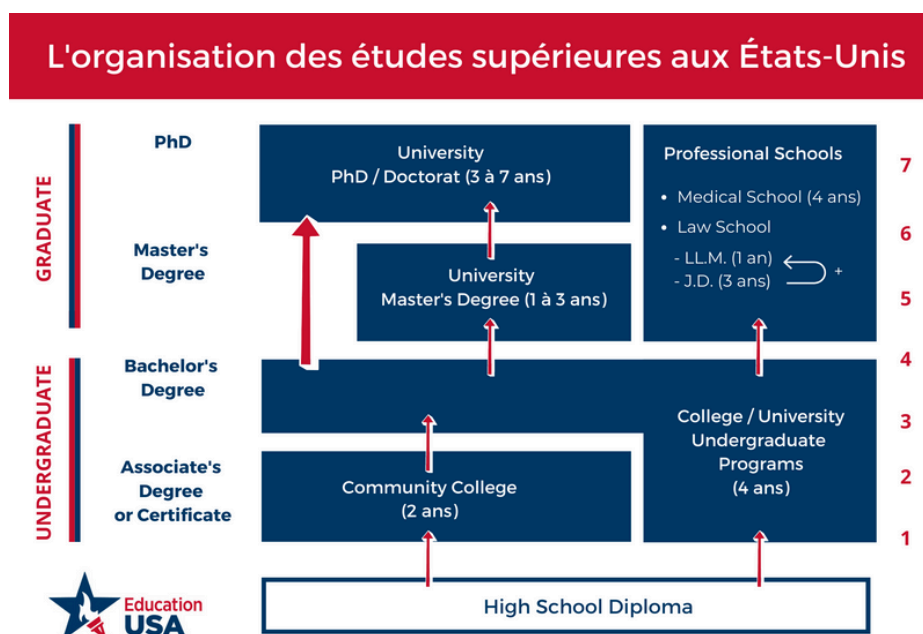
CENTRE EDUCATIONUSA
COMMISSION FRANCO-AMERICAINE
FULBRIGHT FRANCE





TABLER DES MATIERES

- 1 SYSTEME UNIVERSITAIRE
- 2 LES DIFFERENTS CURSUS UNDERGRADUATE
- 3 AUTRES TYPES DE SÉJOUR D'ÉTUDES
- 4 LES CONDITIONS D'ADMISSION
- 5 COUT DES ETUDES
- 6 BOURSES
- 7 VISA ET STAGES
- 8 NOUS CONTACTER



RECONNAISSANCE ET ACCRÉDITATION

A la différence du système français, l'enseignement supérieur américain est totalement décentralisé.

Les établissements d'enseignement supérieur ou les diplômes universitaires ne sont reconnus ni par l'état fédéral ni par les cinquante états. Il existe cependant un système de contrôle qu'on appelle « accréditation ». Il s'agit d'une reconnaissance non gouvernementale accordée à un établissement et/ou à certains programmes de cet établissement par une association professionnelle reconnue à l'échelle nationale. L'accréditation peut influencer sur les possibilités de transfert des unités de valeur d'un établissement à l'autre ou peut être liée à des conditions d'autorisation d'exercer une profession particulière. L'accréditation la plus importante est l'accréditation régionale. Il existe cinq associations régionales qui accréditent plus de 5 000 établissements d'enseignement supérieur aux États-Unis. A cela se rajoute des organismes ou associations professionnelles qui peuvent garantir de la reconnaissance professionnelle d'un programme particulier (ex. : [AACSB](#) pour les programmes de commerce et gestion).

Pour avoir une liste complète d'institutions accréditées consultez le site du [Département de l'Education \(Office of Postsecondary Education\)](#).

CORRESPONDANCES ENTRE DIPLÔMES FRANÇAIS ET AMÉRICAINS.

Il n'existe pas de système officiel d'équivalence entre diplômes français et américains.

Il existe cependant des correspondances entre formations. En dehors des accords interuniversitaires qui peuvent prévoir à l'avance les niveaux d'admissibilité dans l'un ou l'autre établissement signataire de l'accord, l'évaluation des demandes se fait au cas par cas.

Aux Etats-Unis il n'y a pas d'agence nationale qui aurait la responsabilité de reconnaître des diplômes étrangers. Beaucoup de bureaux d'admission américains se basent sur des ressources développées par des organismes privés tel que [AACRAO](#). Il existe des services privés d'évaluation auxquels les universités peuvent parfois recourir ou vous demander de recourir.

[Cliquez ici pour avoir plus d'informations sur le système universitaire américain et les correspondances entre diplômes français et américains.](#)



QU'EST-CE QUE LE SYSTEME LIBERAL ARTS ?

L'enseignement dit de « liberal arts », forme abrégée de « liberal arts and sciences », constitue une caractéristique essentielle de l'enseignement supérieur américain au niveau undergraduate. Il s'agit d'un programme de cours qui se concentre sur les arts, les lettres, les sciences exactes et les sciences humaines et sociales. Pendant son Bachelor's degree, l'étudiant est censé acquérir une culture générale très vaste afin de développer ses facultés de réflexion, d'expression orale et écrite. Il existe des établissements qu'on appelle des « liberal arts colleges » qui proposent essentiellement des formations de ce type et qui ont souvent une très bonne réputation académique aux États-Unis mais il faut savoir qu'ils ne proposent pas toujours de formations professionnelles telles que les études d'ingénierie ou de commerce par exemple.

Le bachelor's degree, en particulier le Bachelor of Arts (B.A.) ou Bachelor of Science (B.S.), n'est souvent pas aussi spécialisé que notre Licence. En plus de la spécialité (major), il faudra obligatoirement suivre des cours de culture générale (general education ou core courses) qui n'auront pas forcément de rapport avec votre domaine d'études. Il est parfois possible d'ajouter une spécialité complémentaire "Minor" ou même de faire une double "major". Il faudra aussi valider des cours optionnels (electives) afin d'explorer d'autres sujets non liés à la spécialité principale.

N.B. : rien ne vous oblige à choisir votre "major" au moment de votre candidature, vous pouvez vous laisser du temps pour vous décider pendant les deux premières années. Certaines universités vont d'ailleurs exiger de leurs étudiants de ne déclarer leur "major" qu'en 3ème année.

PRE-MED ET PRELAW

Les universités américaines ne proposent pas de cursus médical (médecine, études vétérinaires, dentaires, pharmacie, para médicale, etc) et de cursus de droit au niveau undergraduate. Les écoles de médecine et de droit recrutent à la sortie du Bachelor's degree. Les étudiants intéressés par ce type de cursus doivent dans un premier temps suivre un programme dit « préprofessionnel » : pre-med correspondant généralement à un B.S., prelaw correspondant à un B.A. ou B.S.

L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Les universités de grande taille possèdent généralement un certain nombre d'écoles professionnelles, par exemple « The College / The School of Business » ou « The College / School of Engineering ». Les Bachelor's degrees qui proposent des formations de ce type n'auront généralement pas la dénomination Bachelor of Arts ou Bachelor of Science mais plutôt par exemple Bachelor of Business Administration (pour le commerce, la gestion, la finance, le marketing, la comptabilité, etc.), Bachelor of Music (pour les études professionnelles de musique), Bachelor of Fine Arts (pour les études professionnelles en beaux-arts ou arts du spectacle), Bachelor of Engineering, Bachelor of Architecture, etc. Ces programmes comporteront moins de cours de culture générale que les programmes de Bachelor of Arts ou Bachelor of Science.

OU PEUT-ON FAIRE UN BACHELOR'S DEGREE

Il existe près de 4 000 établissements d'enseignement supérieur qui offrent des programmes de Bachelor's degree : state ou private universities, liberal Arts Colleges, Institute of Technologies (surtout pour les Bachelor of Science ou autres Bachelor's professionnels), etc.

Pour trouver des universités ou colleges qui proposent des bachelor's, vous pouvez consulter les sites suivants et/ou contacter votre centre EducationUSA pour vous aider à faire le meilleur choix.

[US Department of State College Navigator](#)

[College Board College Search](#)

[Peterson's College Search Tool](#)

[Princeton Review Find Your College](#)

PASSER PAR UN COMMUNITY COLLEGE : TRANSFER OU 2+2 PROGRAMS

Ces programmes permettent aux étudiants d'associer des études de culture générale et une initiation à une spécialisation. L'étudiant obtient un associate degree (A.A. ou A.S) au bout de deux ans. L'étudiant va pouvoir ensuite transférer les unités de valeur obtenues pendant ces deux ans vers un établissement universitaire de quatre ans – souvent une université publique du même état – où il ou elle s'inscrit directement en troisième année. Un grand nombre d'étudiants américains choisissent ce type de programme après avoir terminé leurs études secondaires. Les classes sont plus petites, avec l'accent mis plus sur l'enseignement académique que sur la recherche. Les community colleges offrent très souvent un environnement bienveillant qui a tendance à soutenir l'étudiant plutôt qu'à inciter la compétition. N'hésitez pas à contacter votre centre EducationUSA pour en savoir plus sur les Community Colleges.

PARTIR DANS LE CADRE D'UN PARTENARIAT AVEC UNE ÉCOLE FRANÇAISE

Beaucoup d'universités en France permettent à leurs étudiants en Licence de partir entre 6 mois et une année dans une université partenaire pour suivre un cursus (non-diplômant aux États-Unis) qui sera validé en France. Il existe deux programmes d'échanges universitaires fondés sur des accords réciproques entre étudiants français et américains : [le programme ISEP](#) et [le programme MICEFA](#). Si vous êtes déjà étudiant dans l'enseignement supérieur, contacter le bureau des relations internationales de votre institution.

Si vous êtes encore au lycée et que vous êtes sur le point d'effectuer les démarches de Parcours Sup, renseignez-vous à l'avance sur les partenariats internationaux de chacune des institutions dans lesquelles vous posez votre candidature. Ces informations sont souvent visibles sur leur site web, rubrique "international".

POURSUITE D'ETUDES AUX ETATS-UNIS APRES UN BAC+ 1/2

Il est possible de poursuivre des études aux États-Unis après une à deux années d'études en France, mais il n'y a pas de passerelle automatique entre les systèmes universitaires français et américain. Voici ce qu'il faut savoir avant d'entreprendre des démarches en tant que "transfer applicant" :

1. Vous déposerez votre candidature auprès des universités qui vous intéressent en tant que transfer student. Cela indique que vous avez déjà commencé vos études supérieures, mais que vous faites une demande de transfert vers un nouvel établissement.
2. Il est très rare d'arriver à intégrer le cursus universitaire américain directement en deuxième ou troisième année.
3. Les bureaux d'admission des universités américaines étudieront le programme d'étude supérieure que vous avez suivi en France après votre admission. L'attribution de crédits se fait au cas par cas.
4. Dans le cas particulier des BTS ou DUT, les programmes d'études étant beaucoup plus spécialisés, les universités américaines considèrent donc que vous avez une bonne connaissance de votre domaine de spécialisation, mais pas le niveau de culture générale nécessaire pour l'obtention du Bachelor's degree. Il faudra souvent rattraper les cours de culture générale requis.
5. Dans le cas des classes préparatoires, le cursus est plus général et correspond plus aux cours de culture générale imposés par les universités américaines, mais le bureau de la scolarité ne validera aucun cours pour lequel vous avez obtenu moins de 10/20.
6. Les candidats en transfert ont souvent un dossier de candidature différent à remplir que ceux qui postulent pour une entrée en première année (freshman). Les dates limites peuvent être plus tardives (par exemple, en février/mars au lieu de décembre/janvier).
7. L'admission en transfert est encore plus compétitive que pour l'admission en première année, surtout de la part des universités les plus sélectives de type "Ivy League".
8. Si vous n'êtes pas de nationalité américaine, vous avez également moins de chance d'obtenir une aide financière.



CONDITIONS D'ADMISSION

Chaque université admet ses étudiants après examen d'un dossier volumineux comportant un questionnaire détaillé, un résumé de la scolarité, l'exposé d'un projet d'études et des lettres de référence. A ces documents, il faut généralement ajouter des tests de langue et des tests d'aptitude que l'on peut subir en France.

La première étape est de choisir les universités afin de savoir exactement ce qu'il faut faire.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de demande d'admission sont accessibles depuis le site Internet de chaque université. Il vous suffit de le remplir en ligne. Un certain nombre d'universités utilise ce qu'on appelle la « Common Application » (dossier commun à plus de 1 000 établissements d'enseignement supérieur), voir www.commonapp.org.

N.B. : Le Centre EducationUSA a préparé un guide pour vous aider à remplir la Common Application, téléchargeable à partir de notre site Internet à la page [Documentation](#).

DATES LIMITES

Regular Decision : date limite classique (normalement entre décembre et mars, selon l'établissement). Les résultats d'admission sont communiqués aux candidats entre les mois de février et d'avril qui précèdent la rentrée.

Early Decision : si vous êtes très intéressé par un établissement en particulier, mais il y a un contrat tacite qui vous oblige à accepter l'admission que l'on vous offre. Les dates limites sont beaucoup plus tôt dans l'année (au mois d'octobre ou novembre). L'université s'engage à vous donner une réponse dans le courant du mois de décembre.

Early Action : même principe et dates limites que pour early decision, sauf que vous n'êtes pas obligé d'accepter l'offre d'admission. Vous pouvez postuler à plusieurs universités pour la early action.

Rolling Admission : Les universités avec une politique de rolling admission n'ont pas de date limite fixe, opérant sur une base de « premier arrivé, premier servi. » Les candidatures sont étudiées au fur et à mesure et les décisions d'admission rendues rapidement.

TESTS D'ADMISSION

- TOEFL (Test of English as a Foreign Language), IELTS (International English Language Testing System) ou parfois DET (Duolingo English Test) demandés aux étudiants internationaux non-anglophones.
- SAT (Scholastic Assessment Tests) ou A.C.T. (American College Test) principalement demandés par certains colleges américains pour l'admission en première année (Freshman Year) de Bachelor's. Ces tests ne sont pas demandés systématiquement, ce sont les universités les plus sélectives qui le réclament.

Toutes les informations sur les tests d'admission se trouvent sur notre site Web à la page [“Tests d'admission”](#).

ESSAY

Cette rédaction généralement limitée à 650 mots, offre aux candidats l'opportunité de se présenter au-delà de leurs notes et de leurs résultats de tests standardisés. L'essai doit permettre au comité d'admission de mieux comprendre qui est l'étudiant, comment il pourrait contribuer à la communauté universitaire et pourquoi il est un bon candidat pour l'établissement. Les sujets varient, mais ils invitent souvent à raconter une expérience significative ou à aborder un défi personnel. Des ressources comme The [College Board](#) ou [Common App](#) offrent des conseils et des exemples pour aider les candidats à rédiger un essai réussi. Vous pouvez également contacter votre centre EducationUSA pour obtenir des conseils.



COUT DES ETUDES

Tous les établissements d'enseignement supérieur aux États-Unis demandent à leurs étudiants de payer des frais de scolarité (Tuition) – y compris les établissements publics.

Il est important de commencer à planifier le financement de vos études avant même de poser votre candidature. Les universités et collèges vous demanderont en général de joindre à votre dossier d'inscription un état de vos ressources et des garanties. De plus, pour obtenir un visa d'étudiant, il vous faudra prouver que vous êtes capable d'assumer tous les frais de vos études (frais de scolarité, logement, nourriture, etc).

QUELLES SERONT VOS DÉPENSES ?

Frais de candidature :

1. Frais de dossier : entre 50\$ et 150\$ par université
2. Frais de traduction (entre 50€ et 100€ par page selon les traducteurs)
3. Frais d'inscription aux tests : le TOEFL (285\$) ou IELTS (252€) ou Duo Lingo (60\$); SAT ou ACT (presque 100\$). Les frais d'inscription aux tests incluent généralement l'envoi des scores à 4 ou 5 universités, mais si vous souhaitez envoyer vos scores à plus de 4 ou 5 établissements, il faut généralement prévoir des frais supplémentaires de quelques dizaines de dollars.
4. Quelques universités vous demandent de faire évaluer vos relevés de notes par un organisme tiers appelé "credential evaluation service": à partir de 100\$ par évaluation.

Frais de scolarité et droits d'inscription (tuition and fees) :

Les frais de scolarité représentent le coût des cours, les droits d'inscription couvrent d'autres services de l'université comme la bibliothèque, les activités estudiantines et l'infirmerie. Ces frais peuvent varier de 3 000\$ à plus de 60 000\$ pour une année d'études. Les community colleges et les écoles techniques et professionnelles pratiquent les barèmes les moins onéreux (en général entre 5 000\$ et 12 000\$ par an). Les universités d'Etat demandent aux étudiants qui ne sont pas résidents des tarifs plus élevés (out-of-state tuition) qu'à ceux qui sont résidents de l'Etat (in-state tuition). En tant qu'étudiant étranger, vous paierez bien sûr les out-of-state tuitions qui varient entre 12 000\$ et parfois plus de 30 000\$. Les collèges privés les plus sélectifs sont ceux qui appliquent les barèmes les plus élevés (autour de 50 000\$ par an).

Frais de logement et nourriture (living cost) :

Le coût de la vie varie énormément en fonction de la ville ou type d'environnement. Il est en général plus élevé dans les grandes villes, en Californie et dans le Nord-est. Il est moins élevé dans le Sud et le Midwest. Pour donner un ordre d'idée, ces frais peuvent varier de 5 000\$ à plus de 25 000\$ en résidence universitaire pour une année académique.

Livres et fournitures :

Le coût des livres est parfois très élevé, il faut prévoir entre 150\$ et plus de 1 000\$ par an.

Autres dépenses :

- Les frais liés à la demande de visa : frais de demande de visa (185\$); frais d'enregistrement SEVIS (visa F1: 350\$; visa J1: 220\$) sans compter les frais de transport si vous n'habitez pas Paris car seul le consulat américain à Paris peut faire les entretiens visa pour toute la France. [Cliquez ici pour en savoir plus.](#)
- Votre billet d'avion : entre 400€ et 1500€ selon votre destination.
- Votre assurance maladie : soit celle imposée par votre université d'accueil (autour de 1 000\$ par an ou par semestre), soit une assurance européenne si on vous laisse le choix (autour de 500€). [Cliquez ici pour en savoir plus.](#)
- Frais de transport quotidiens, surtout si votre logement est éloigné du campus: transports en commun s'ils sont bien organisés ou même achat d'une voiture.



BOURSES

LES BOURSES ACCORDÉES PAR LES UNIVERSITÉS AMÉRICAINES

Les étudiants internationaux qui postulent en Bachelor's degree peuvent avoir accès à quelques programmes de bourses tel que :

- bourses basées sur le mérite académique (scholarship) surtout offertes par des universités privées.
- bourses basées sur les besoins financiers (need-based financial aid) : un petit nombre d'universités garantissent de prendre en charge les besoins financiers des candidats admis, quel que soit leur nationalité.
- [Florida-France Linkage Institute](#) - Jumelage entre la France et la Floride qui permet à des étudiants français admis dans les établissements publics de Floride de bénéficier du statut de résident de Floride et donc de payer des frais de scolarité beaucoup moins élevés.

Consultez le site du réseau [EducationUSA](#) pour en savoir plus.

LE CSS PROFILE

Le CSS profile est une plateforme virtuelle employée par certaines universités américaines - généralement privées - pour évaluer la situation financière des candidats américains ou internationaux. Ce formulaire est utilisé strictement pour distribuer l'aide financière non-gouvernementale, à la différence de FAFSA qui est un formulaire qui doit être rempli par les citoyens américains. N.B: il y a des universités américaines qui utilisent leurs propres plateformes et pas le CSS profile. [Cliquez ici pour comprendre comment remplir le CSS profile en tant qu'étudiant international.](#)

LES BOURSES ACCORDÉES AUX ATHLÈTES DE HAUT NIVEAU

Des bourses parfois quasi complètes sont attribuées à des athlètes de haut niveau de certains sports pour faire un Bachelor's degree dans une université américaine membre d'une association sportive telles que NAIA, NCAA ou encore NJCAA.

Pour plus d'informations (notamment sur les modalités de recrutement des équipes universitaires), veuillez télécharger notre brochure sur "les bourses athlétiques" sur notre page web "[Documentation](#)".

SOURCES DE FINANCEMENT EN FRANCE = UNIQUEMENT DANS LE CADRE D'UNE MOBILITÉ ENCADRÉE (ex.: programme d'échange universitaire ou double diplôme franco-américain).

Le Ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports a récemment mis en place la plateforme "[Découvrir le monde](#)" où vous trouverez des informations sur les différents dispositifs existants pour obtenir une aide pour une mobilité à l'étranger (Erasmus +, AMIE, etc.).

- Les aides à la mobilité internationale sur critères sociaux : Le CNOUS accorde des aides aux étudiants qui partent dans le cadre d'un échange et qui sont boursiers sur critères sociaux.
 - Renseignez-vous auprès du service des relations internationales de votre établissement en France pour connaître les modalités d'obtention de cette bourse. Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).
- Les aides accordées par votre conseil région ou départemental : nous invitons les étudiants à se renseigner directement auprès de leur conseil régional ou départemental (service des programmes d'aides à la mobilité internationale) sur les éventuelles possibilités d'aide financière pour poursuivre des études ou des recherches à l'étranger (Etats-Unis inclus). [Cliquez ici pour une liste de bourses proposées par votre région.](#)

[Plus d'infos cliquez ici.](#)



VISA ET STAGES

PEUT-ON TRAVAILLER OU FAIRE UN STAGE PENDANT OU APRÈS SES ÉTUDES ?

En tant qu'étudiant(e) international(e), votre visa (F) limite les possibilités de travailler en dehors du campus en particulier la première année. Les étudiants internationaux détenteurs d'un visa F sont toutefois autorisés à travailler sous certaines conditions :

- On-campus employment : dès la première année, vous avez le droit de travailler sur le campus de l'université un maximum de 20h par semaine. Il ne faut pas obtenir d'autorisation préalable des services d'immigration pour cela et il est possible d'occuper tout type de poste en étant rémunéré.
- CPT - Curricular Practical Training : Le stage CPT doit faire partie de votre programme d'études.
 - Au niveau undergraduate il faut avoir effectué au minimum 9 mois d'études à temps plein pour avoir le droit de faire un stage dans le cadre du CPT.
 - Vous pouvez travailler en CPT à temps plein ou à temps partiel.
 - Le CPT nécessite un accord coopératif signé ou une lettre de votre employeur.
- OPT - Optional Practical Training : L'objectif est de vous permettre d'acquérir de l'expérience professionnelle.
 - L'OPT doit être en lien avec la filière étudiée.
 - Il vous est possible de postuler pour un OPT d'une durée de 12 mois après avoir validé un diplôme ou à la fin d'une formation à plein temps - vous pouvez donc faire 12 mois d'OPT après avoir validé un Bachelor's degree. Si vous êtes étudiant en STEM (Science, Technologie, Ingénierie et Maths), vous pouvez prolonger votre OPT de 24 mois après les 12 mois initiaux.
 - Il faudra ensuite faire une demande d'autorisation de travail auprès des services d'immigration américains, qui vous délivrent le Employment Authorization Document.
- Cooperative Education : certains programmes incluent des périodes de travail en entreprise avant l'obtention du diplôme. Normalement c'est grâce au système CPT que vous pourrez participer à un programme « co-op ».

LA DEMANDE DE VISA

Il existe trois types de visa d'étudiant : Le visa qui correspond aux études et aux séjours linguistiques est le visa F, dont on ne peut faire la demande qu'une fois inscrit dans un établissement aux États-Unis. Le visa M est délivré aux personnes qui vont faire des études non-universitaires ou professionnelles (ex.: école de pilotage, école de danse, etc). Pour attester de son inscription, l'étudiant doit présenter aux services consulaires le certificat d'éligibilité (formulaire I-20), que l'établissement américain lui a envoyé avec la lettre officielle d'admission. Le visa J doit être obtenu par les étudiants participant à un programme d'échanges et les jeunes qui partent travailler au pair ou dans le cadre d'un stage ou d'un job d'été. Pour attester de leur inscription, les étudiants et les personnes faisant partie d'un échange doivent présenter aux services consulaires le certificat d'éligibilité (formulaire DS-2019), délivré par l'établissement ou l'organisme d'échange américain.

Dès réception de votre formulaire I-20 ou DS-2019 vous devez IMPÉRATIVEMENT prendre un rendez-vous avec les services consulaires de l'ambassade des États-Unis à Paris.

[Cliquez ici pour connaître toutes les démarches d'obtention d'un visa étudiant.](#)



COMMENT NOUS CONTACTER

- Pour une information générale sur les études supérieures aux Etats-Unis : consultez notre site web fulbright-france.org, rubrique “[Etudier aux USA](#)”.
- Pour une information sur les bourses de la Commission franco-américaine : consultez notre site web à la rubrique “[Bourses](#)”.
- Consultez nos tutoriels et vidéos témoignages sur notre page Youtube @ComFulbrightFR
- Abonnez-vous à nos réseaux sociaux :
 - Facebook @fulbrightfrance
 - Instagram @franceeducationusa et @fulbrightfrance
- Abonnez-vous à notre [newsletter mensuelle](#).

Vous n’avez pas trouvé de réponses à vos questions ?

- posez-les par le biais de notre [formulaire de contact](#).
- Participez à nos [sessions d’informations virtuelles](#) (une fois par mois, le lundi à 17h CET, sur Zoom).
- Pour des conseils personnalisés, prenez rendez-vous avec notre conseillère ([formulaire de contact](#)).

Mars 2025

Centre EducationUSA Commission franco-américaine Fulbright France 9 rue Chardin,
75016 Paris, France

